



Commerce de poissons de récif vivants destinés à la consommation dans la région Asie-Pacifique : analyse économique et étude du marché

Brian Johnston¹ et Being Yeeting²

Introduction

Le Centre australien pour la recherche agricole internationale (ACIAR) et le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS) ont organisé un atelier sur les aspects économiques du commerce de poissons de récif vivants destinés à la consommation. Cet atelier s'inscrivait dans le cadre d'un projet de recherche de trois ans, financé par l'ACIAR, portant sur l'étude des paramètres économiques et commerciaux de la pêche et du commerce de poissons de récif vivants destinés à la consommation. Ce projet vise à décrire les conditions nécessaires pour garantir la pérennité de l'offre et de ce commerce en général. Le but est d'aider les pays pratiquant ce commerce à s'assurer qu'ils tirent des revenus adéquats de la vente des poissons sur ce marché, et que l'offre de poissons pêchés en milieu naturel et de poissons d'élevage est garantie à long terme. Il existe une étroite corrélation entre ce projet et un autre projet connexe de l'ACIAR concernant l'aquaculture des poissons de mer dans la région Asie-Pacifique, dirigé par Mike Rimmer du Ministère des industries primaires et de la pêche du Queensland (Australie).

Le but de l'atelier était d'informer les pays insulaires océaniques du projet et de les amener à y participer, notamment en favorisant l'échange d'informations entre gestionnaires des pêches, et d'évaluer l'utilité des méthodes de modélisation en cours d'élaboration. Un deuxième atelier devrait avoir lieu en 2006 au siège du *WorldFish Center* à Penang (Malaisie).

Cet atelier a rassemblé des participants représentant six États insulaires océaniques (Îles Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Kiribati, Îles Salomon, États fédérés de Micronésie, et Îles Marshall) ainsi que des experts de la CPS, de l'Université nationale d'Australie, de l'Université de l'Australie occidentale, de l'Université James Cook, de l'Université d'agriculture de Bogor, de l'ACIAR, de l'*Indonesia Research Center for Marine and Fish Product Processing and Socioeconomics* (centre de recherche indonésien), du Ministère des industries primaires et de la pêche du Queensland, et du *WorldFish Center*. Les chercheurs indonésiens ont été invités à donner le point de vue des pays asiatiques pratiquant ce commerce.

Informations générales relatives à ce commerce

En Asie et en Océanie, le poisson est un élément important du régime alimentaire, et la pêche, comme l'aquaculture, représentent des sources de revenu précieuses pour les populations des zones côtières de toute cette région. En Asie, notamment à Hong Kong et en Chine, plusieurs espèces de plus grande valeur marchande sont transportées vivantes jusque sur les marchés pour être cuisinées fraîchement pêchées. Ces produits sont souvent consommés à l'occasion d'événements festifs tels que des repas de famille et des fêtes d'entreprise. Dans les restaurants, les poissons vivants sont directement choisis par les clients dans des aquariums juste avant d'être accommodés et servis. Les prix de ces poissons dans les restaurants sont supérieurs de 100 à 200 % aux prix de gros, la taille préférée correspondant à la taille d'une assiette soit entre 0,5 et 1 kilogramme.

La demande de poissons de récif vivants destinés à la consommation n'est pas négligeable, et le commerce de ces poissons a récemment été évalué à plus de 400 millions de dollars des États-Unis d'Amérique sur le marché de détail hongkongais et chinois (Sadovy *et al.*, 2003). Actuellement, tous les ans, près de 20 000 à 25 000 tonnes de poissons de récif vivants sont commercialisées sur la place de Hong Kong. Le volume des échanges était bien plus élevé au milieu des années 90, avant la crise économique asiatique. Des poissons pêchés en milieu naturel et des poissons d'élevage font l'objet de ce commerce, et une proportion importante de ces poissons vendus sur la place de Hong Kong est ensuite transportée vers la Chine. D'après la Chambre des négociants de produits de la mer de Hong Kong, cette proportion s'élève à près de 40 à 50 % du total (information fournie par E. Lai, Directeur général, *Fish and Vegetable Marketing Organizations*, Hong Kong, février 2005).

Il s'est avéré difficile de quantifier précisément le volume des échanges parce que les bateaux pêchant à partir de Hong Kong sous licence chinoise sont exemptés par les autorités de Hong Kong de l'obligation de déclarer le poisson qu'ils importent. Par conséquent, les statistiques commerciales fournies par les autorités hongkongaises n'incluent pas les prises de ces bateaux (même si certains marchands ont spontanément enregistré leurs importations en provenance de ces

1. Chef de projet et expert invité, Asia Pacific School of Economics and Government, Université nationale d'Australie, Canberra, Australie. Mél. : Brian.Johnston@anu.edu.au
2. Spécialiste (poissons de récif vivants), Observatoire des pêches récifales, Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, BP D5, 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie. Mél. : BeingY@spc.int

bateaux ; Sadovy *et al.*, 2003). À cause de l'exclusion des poissons de récif vivants destinés à la consommation pêchés par ces bateaux sous licence chinoise, il semblerait que près de 3 000 tonnes de poissons par an passent entre les mailles du filet, soit 15 % du volume total des importations de poissons de récif vivants sur le marché de Hong Kong (Ministère de l'agriculture, des pêches et de l'environnement, 2003). En outre, avant 1997, il n'était pas possible de faire la distinction entre les différentes espèces de poisson, ni même entre les différents groupes d'espèce, car les importations de poissons vivants n'étaient ventilées que dans deux catégories : les poissons destinés à la consommation et ceux destinés à l'aquariophilie.

Depuis de nombreuses années, Hong Kong est la plaque tournante du commerce des poissons de récif vivants destinés à la consommation. À partir des années 60, la demande de ces poissons a explosé, parallèlement à l'augmentation du revenu par habitant. Les importations annuelles de poissons de récif vivants destinés à la consommation ont atteint leur niveau maximum en 1998 avec près de 22 000 tonnes (Sadovy *et al.*, 2003). Si l'on utilise les catégories de poisson du Ministère hongkongais de l'agriculture, des pêches et de l'environnement (2003), "les espèces de forte valeur" représentaient près de 1 000 tonnes, "les autres mérus" (de valeur moyenne) 5 000 tonnes, "les brochets et autres lous de mer" 1 200 tonnes, et "les autres poissons de mer" 15 000 tonnes. À cause de la crise économique asiatique de 1999 et de la réduction du revenu par habitant à Hong Kong, ces importations étaient inférieures à 15 000 tonnes en 2003, soit seulement un tiers de leur volume maximum (Ministère de l'agriculture, des pêches et de l'environnement, 2003).

La crise économique asiatique a affecté le marché de façon durable. Les importations vers Hong Kong d'espèces de forte valeur marchande ont augmenté régulièrement, passant de près de 1 000 tonnes en 1998 à 2 500 tonnes en 2003. Dans le même temps, les importations d'espèces de plus faible valeur (brochets de mer, lous de mer et autres poissons de mer) sont passées de 15 000 tonnes à environ 5 000 tonnes par an. Les cours des poissons de récif vivants destinés à la consommation n'ont fait que fléchir depuis le début de l'année 2002, et les groupes de consommateurs ont réagi différemment à ces changements sur le marché. Les consommateurs aux revenus plus élevés semblent avoir continué à demander des quantités croissantes de poissons vivants les plus chers, alors que les consommateurs aux revenus plus faibles ont réduit leur consommation de ces poissons.

Principaux thèmes abordés au cours de l'atelier

Les États insulaires océaniques cherchent à obtenir des informations actualisées sur les conditions des échanges sur le marché de Hong Kong et de la Chine australe, afin de juger de la justesse des prix payés à leurs pêcheurs locaux. L'analyse de l'ensemble de la chaîne de commercialisation, est un outil précieux qui permet aux pays d'évaluer la pertinence des bénéfices obtenus par les pêcheurs locaux lors des négociations commerciales. Il s'agit d'un élément central de leur

réflexion au moment d'étudier les demandes d'accès à leurs zones de pêche déposées par des négociants étrangers, l'intérêt étant de tirer de la pêche des revenus comparables aux profits réalisés par les flottilles de pêche étrangères qui ont accès aux ressources halieutiques locales.

L'autre défi que les autorités des États insulaires océaniques ont à relever consiste à s'assurer que les bénéfices tirés de l'octroi de cet accès sont répartis équitablement entre les différentes communautés de pêcheurs. Il serait peut-être nécessaire de mieux définir le fondement juridique de cet accès dans les lois nationales régissant la pêche, afin d'être mieux armé au moment de répertorier toutes les parties jouissant d'un droit de propriété sur ces ressources. En outre, l'accès aux poissons de récif vivants octroyé à des négociants étrangers peut avoir un effet négatif sur les prises de la pêche de subsistance pratiquée par les pêcheurs locaux. Avant de décider d'octroyer un accès aux ressources, il est nécessaire de trouver un point d'équilibre, en tenant compte à la fois des bénéfices et des inconvénients potentiels pour les populations locales.

Les participants à l'atelier sont convenus qu'il était nécessaire d'adopter dans chacun de leur pays une gestion des ressources halieutiques pêchées en milieu naturel axée sur la gestion des risques. Il faudrait, par exemple, autoriser les accès à leurs stocks avec prudence, mais seulement à condition de prévoir une évaluation régulière de l'état des stocks (au moyen d'observateurs à bord des bateaux et d'études objectives sur l'état des ressources), dans le cadre d'une politique de gestion, et tout en faisant peser la charge du coût de la gestion sur les entreprises de pêche. Les participants ont également été invités à éclaircir toutes ambiguïtés juridiques relatives à la propriété et à la gestion des stocks halieutiques présentes dans leurs textes de loi avant d'octroyer des licences, à interdire les pratiques de pêche destructrices (en les sanctionnant par un retrait automatique de la licence), et à bloquer l'accès aux zones de pêche pendant les périodes de concentration de reproducteurs.

La question de savoir comment déterminer les niveaux durables d'utilisation des stocks de poissons pêchés en milieu naturel est au cœur de la mise en place d'une pêcherie pérenne ciblant les poissons de récif vivants dans la région de l'Asie-Pacifique. Les gestionnaires des pêches ont besoin d'outils qui leur permettent d'évaluer les niveaux optimaux de prises, c'est-à-dire des niveaux à la fois durables et rentables. Toutefois, les données nécessaires pour ce faire ne sont pas disponibles à l'heure actuelle. Il ne serait donc pas inutile d'élaborer des règles empiriques relatives aux taux de prises durables pour guider les pêcheries océaniques et asiatiques. C'est en 2002, à Townsville (Australie) que les participants à l'atelier sur les normes applicables à la filière du commerce des poissons de récif vivants, organisé par *The Nature Conservancy* et par le Conseil de l'aquariophilie marine, ont évoqué pour la première fois le besoin de mettre au point des règles empiriques en la matière. Des discussions préliminaires ont eu lieu sur les règles appropriées devant être incluses dans les

normes applicables à ce commerce, mais finalement, aucune règle empirique de ce genre ne figure dans les normes qui ont été élaborées ultérieurement. Les participants à l'atelier organisé en 2005 ont rappelé l'importance de ces règles empiriques et la nécessité de les élaborer. Ce projet permettra de faire le bilan des travaux effectués dans ce domaine et de continuer à élaborer ces règles empiriques qui peuvent s'avérer très utiles pour les gestionnaires des pêches.

Il est arrivé que des États insulaires océaniques introduisent des poissons ciguatoxiques sur le marché de Hong Kong, entraînant ainsi des flambées de ciguatera touchant des dizaines de consommateurs. On a beaucoup parlé de ces incidents à Hong Kong et sur la scène internationale, et, de ce fait, les États insulaires océaniques ont acquis une réputation de fournisseurs de poissons ciguatoxiques. Cela a eu un impact sur l'approvisionnement en poissons de récif vivants destinés à la consommation provenant de ces pays, car les marchands de Hong Kong sont devenus très prudents quant aux importations provenant de cette région. Face à cette situation, il faut mettre au point des stratégies permettant d'écarter les poissons ciguatoxiques des importations de poissons de récif vivants pêchés en milieu naturel dans la région du Pacifique.

Les technologies aquacoles progressent rapidement, et les espèces de poissons de récif vivants destinés à la consommation à forte valeur, telles que le mérou bossu (*Cromileptes altivelis*) et les saumonées (*Plectropomus* spp.), sont dorénavant élevées à partir d'alevins dans des éclosiers taiwanais. Au cours des prochaines années, il est important de s'employer à surveiller les répercussions de cette production sur le marché, car les prix des poissons pêchés en milieu naturel pourraient s'effondrer à cause de l'essor de la production aquacole.

Les flux commerciaux de poissons de récif vivants en Chine australe doivent être examinés de près, car le plus gros de l'augmentation de la demande devrait se produire dans cette région. L'élevage de poissons de récif vivants destinés à la consommation se développe également de façon considérable en Chine australe. Les statistiques relatives à la demande et à l'offre en Chine n'étant pas très fiables, il est nécessaire d'améliorer ces informations afin de mieux cerner et de mieux comprendre l'évolution de ces deux éléments à l'avenir.

Les prochaines étapes du projet

Les documents présentés lors de l'atelier, sont actuellement en cours de publication sous la forme d'un rapport qui devrait être disponible à la fin de l'année 2005. Ce rapport inclura également les documents pertinents qui peuvent être consultés sur le site du Réseau des centres d'aquaculture de l'Asie et du Pacifique (www.enaca.org).

Le projet de l'ACIAR se déroulera entre juillet 2004 et décembre 2006. Les principaux chercheurs participant au projet sont en train de rédiger des documents com-

plémentaires sur des aspects clés de ce commerce, y compris les thèmes suivants :

- analyse économétrique de la demande de poissons de récif vivants destinés à la consommation à Hong Kong et en Chine ;
- analyse des interactions entre la demande de poissons de récif vivants pêchés en milieu naturel et la demande de poissons d'élevage en provenance des principaux pays producteurs (Indonésie, Hong Kong, Chine, Malaisie, Philippines, Vietnam, États insulaires océaniques, Australie) ;
- analyse des coûts et des risques relatifs à l'ensemble de la chaîne de commercialisation, et élaboration, à l'aide de tableurs, de modèles à l'intention des pays participants (modèles appliqués à la pêche en milieu naturel et à l'aquaculture) ;
- analyse de la chaîne de commercialisation pour déterminer les positions dominantes et vérifier si l'un des maillons de cette chaîne de distribution allant du pêcheur au vendeur est en mesure de fixer les prix ;
- intégration de l'offre et de la demande grâce à l'élaboration de modèles de projections ;
- évaluation de la préférence des consommateurs pour le poisson pêché en milieu naturel ou le poisson d'élevage ;
- utilisation de modèles bioéconomiques et d'autres outils économétriques afin de répertorier les options stratégiques en vue de la gestion du commerce de poissons de récif vivants destinés à la consommation et de s'assurer ainsi de sa pérennité à long terme.

Grâce à ces recherches, on espère pouvoir mieux comprendre la chaîne de commercialisation des poissons de récif vivants destinés à la consommation, y compris la façon dont les prix sont fixés le long de la chaîne, et la façon dont les gestionnaires des pêches en Asie et dans le Pacifique peuvent utiliser les outils de la science économique pour s'assurer, dans la mesure du possible, que les pêcheurs et leur communauté reçoivent une juste rétribution de leur utilisation durable des stocks halieutiques. Comme cela a été dit en introduction, l'objet global du projet est d'aider les pays pratiquant ce commerce à s'assurer qu'ils obtiennent des revenus adéquats de la vente de ces poissons sur ce marché et que l'offre de poissons pêchés en milieu naturel et de poissons d'élevage est pérenne à long terme. Si vous souhaitez obtenir des informations de fond complémentaires sur ce projet, veuillez prendre contact avec les auteurs de cet article.

Bibliographie

- Agriculture, Fisheries and Conservation Department. 2003. Report on live marine fish trade, January to December 2002, Hong Kong Government.
- Sadovy Y.J., Donaldson T.J., Graham T.R., McGilvray F., Muldoon G.J., Phillips M.J., Rimmer M.A., Smith A. and Yeeting B. 2003. While stocks last: The live reef food fish trade. Pacific Studies Series. Manila: Asian Development Bank. 147 p.